

SCHÉMA EXPLICATIF DE LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

1^{ère} PAGE DE VOTRE FACTURE

1 Contact

En cas de questions, notre service des abonnements est à votre disposition par téléphone ou par email

2 N° d'installation, N° de débiteur et N° de facture

Numéros importants à indiquer lors de chaque demande d'informations

3 Adresse d'envoi

Adresse où sont envoyées les factures d'électricité ou toutes autres correspondances

4 Lieu de consommation

Désigne l'endroit où se situe le bien

5 Produit

Tarif dont vous bénéficiez

6 Récapitulatif de la facture

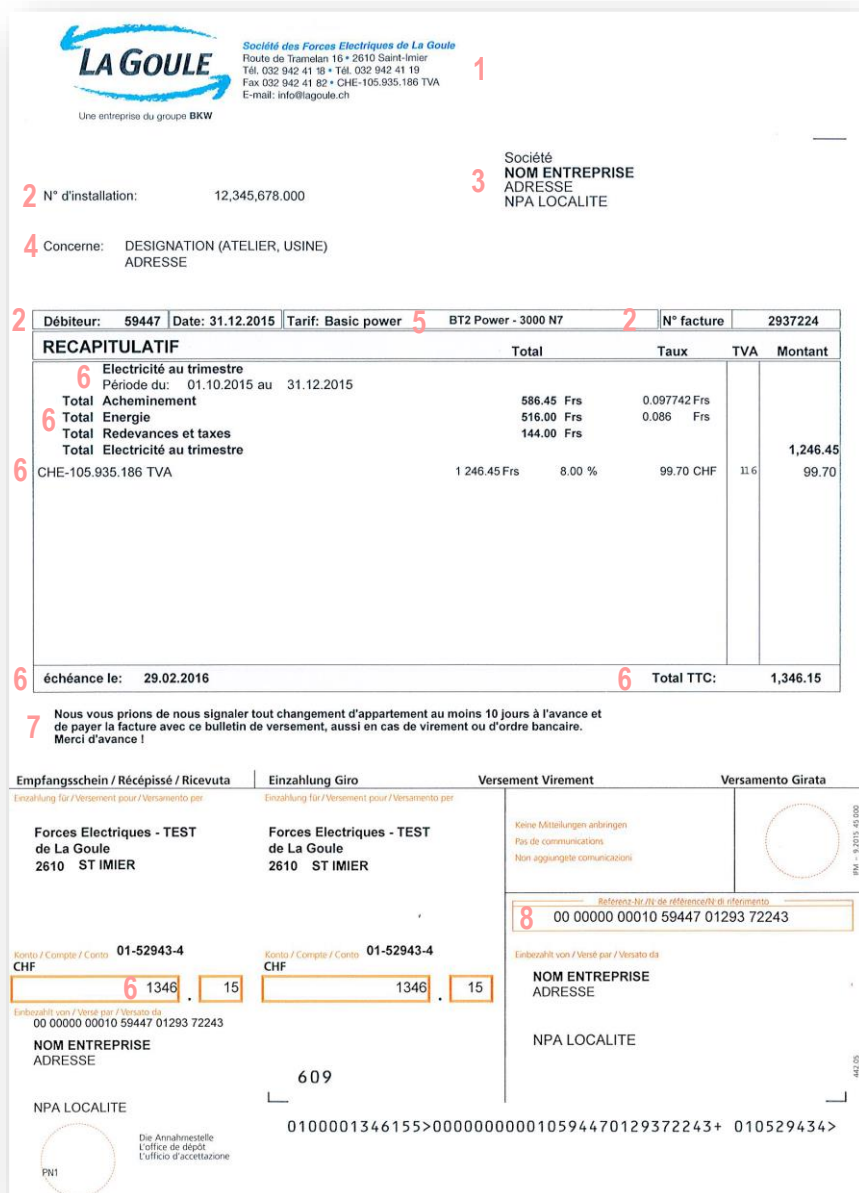
- La période de facturation
- Total pour chaque catégorie
- TVA
- Délai de paiement
- Montant total à payer

7 Informations

Communications importantes

8 N° de référence

Numéro valable uniquement pour le bulletin de versement sur lequel il est imprimé



LA GOULE Société des Forces Electriques de La Goule
Route de Tramelan 16 • 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 38 • Tél. 032 942 41 19
Fax 032 942 41 82 • CHE-105.935.186 TVA
E-mail: info@lagoule.ch

1 N° d'installation: 12,345,678.000

3 Société
NOM ENTREPRISE
ADRESSE
NPA LOCALITE

4 Concerne: DESIGNATION (ATELIER, USINE)
ADRESSE

2 Débitur: 59447 Date: 31.12.2015 Tarif: Basic power 5 BT2 Power - 3000 N7 2 N° facture 2937224

RECAPITULATIF		Total	Taux	TVA	Montant
6	Electricité au trimestre Période du: 01.10.2015 au 31.12.2015				
	Total Acheminement	586.45 Frs	0.097742 Frs		
6	Total Energie	516.00 Frs	0.086 Frs		
	Total Redevances et taxes	144.00 Frs			
	Total Electricité au trimestre				1,246.45
6	CHE-105.935.186 TVA	1 246.45 Frs	8.00 %	99.70 CHF	99.70
6	échéance le: 29.02.2016			6 Total TTC:	1,346.15

7 Nous vous prions de nous signaler tout changement d'appartement au moins 10 jours à l'avance et de payer la facture avec ce bulletin de versement, aussi en cas de virement ou d'ordre bancaire. Merci d'avance !

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Forces Electriques - TEST de La Goule 2610 ST IMIER	Forces Electriques - TEST de La Goule 2610 ST IMIER	Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiornate comunicazioni	
Konto / Compte / Conto 01-52943-4 CHF 1346 15	Konto / Compte / Conto 01-52943-4 CHF 1346 15	8 00 00000 00010 59447 01293 72243	NOM ENTREPRISE ADRESSE NPA LOCALITE
Einzahlung von / Verset per / Versato da 00 00000 00010 59447 01293 72243		Einzahlung von / Verset per / Versato da NOM ENTREPRISE ADRESSE NPA LOCALITE	
NPA LOCALITE		609	
0100001346155>000000000010594470129372243+ 010529434>			

2ème PAGE DE VOTRE FACTURE

9 N° de compteur

10 Index

Ancien index :

Correspond à la dernière lecture du compteur

Nouvel index :

Correspondant à la lecture du compteur à la date mentionnée

HT :

Haut tarif = tarif de jour / 07h00 – 21h00
365 jours/an

BT :

Bas tarif = tarif de nuit / 21h00 – 07h00
365 jours/an

PTE :

Puissance utilisée max. sur 15 min.

11 Point de mesure

Numéro unique qui permet d'identifier des données relatives à la consommation et à la facturation de l'installation

12 Total

La différence entre les 2 index du compteur permet d'avoir la consommation en kWh

13 Taux

Prix selon votre tarif (voir point 5)

14 Montant

La multiplication des kWh consommés (voir point 12) et du prix (voir point 13) permet d'avoir le montant pour chaque sous-catégorie en Frs

15 Total de chaque catégorie

Total de chaque catégorie en Frs (addition des sous-catégories)

16 Evolution de votre consommation

Ce tableau vous montre la consommation de l'année précédente et celle de l'année en cours à la même période. Cela permet de constater si vous avez eu une augmentation ou une diminution de consommation en %

N° d'installation: 12,345,678.000		Société NOM ENTREPRISE ADRESSE NPA LOCALITE	
Concerne: DESIGNATION (ATELIER, USINE) ADRESSE			
Débiteur: 59447	Date: 31.12.2015	Tarif: Basic power	BT2 Power - 3000 N7
N° facture: 2937224			
Date relevé: 9	Compteur: 10	Index Ancien Nouveau	Coeff. 12
Electricité au trimestre		Total 13	Taux TVA Montant 14
Période du: 01.10.2015 au 31.12.2015			
Acheminement			
11	Point de mesure	CH10475012345000000000123-20025	
31.12.2015	HT	12345678	2 000.00 kWh 0.081 Frs 116 162.00
10	BT	12345678	2000 4000 10 12 4 000.00 kWh 0.043 Frs 116 172.00
10	PTE	12345678	4000 8000 6.67 kW 17.25 Frs 116 115.05
	MàZ	12345678	3 3.00 uni 116
	HTR	12345678	1000 1 000.00 kvarh 116
	Part réactive admise (50%)		-1 000.00 kWh 116
	Part réactive facturée		0.041 Frs 116
	BTR	12345678	2000 2 000.00 kvarh 116
	Part réactive admise (50%)		-2 000.00 kWh 116
	Part réactive facturée		0.041 Frs 116
	Mesure de la puissance BT		1.00 uni 105.00 Frs 116 105.00
	Supplément Swissgrid		6 000.00 kWh 0.0054 Frs 116 32.40
	Cote vendue ou admise dans tarif de base		6.67 kW 116
	Dépassement cote		3 598.20 uni 116
	Durée d'utilisation DU		116
	Durée d'utilisation année précédente DU		116
	Total Acheminement		15 586.45 Frs 0.097742 Frs
Energie			
	Consommation d'énergie haut tarif		2 000.00 kWh 0.11 Frs 116 220.00
	Consommation d'énergie bas tarif		4 000.00 kWh 0.074 Frs 116 296.00
	Total Energie		15 516.00 Frs 0.086 Frs 116
Redevances et taxes			
	Redevances communales		6 000.00 kWh 0.013 Frs 116 78.00
	Taxes d'encouragement		6 000.00 kWh 0.01 Frs 116 60.00
	Taxes fédérales des eaux et des poissons		6 000.00 kWh 0.001 Frs 116 6.00
	Total Redevances et taxes		15 144.00 Frs
Total Electricité au trimestre		1,246.45 CHF	
CHE-105.935.186 TVA		1 246.45 Frs 8.00 % 99.70 CHF 116 99.70	
Evolution de vos consommations 16			
Année	Consommation	Nombre de jours	Moyenne Variation
12.2014	Transport personnalisé HT+BT	91	64.83
12.2015	Transport personnalisé HT+BT	91	65.93 1.69%



Réseau

Coûts liés à l'utilisation de l'infrastructure du réseau, comprenant le prix de l'utilisation du réseau lors du prélèvement et de l'acheminement de l'électricité.



Energie

Le prix de l'énergie fournit sous forme de courant électrique.



Redevances et taxes

Redevances légales facturées par La Goule et reversées à la Confédération, au canton, à la commune et à Swissgrid (pour les services-système). Le montant de ces redevances peut varier selon la commune.

Montant total de votre facture d'électricité

Addition des catégories et de la TVA